

Stabilité au Conseil des États

Autor(en): **Müller, Jürg**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Revue suisse : la revue des Suisses de l'étranger**

Band (Jahr): **42 (2015)**

Heft 6

PDF erstellt am: **14.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-912109>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

par les radicaux – un parti alors puissant – et les catholiques conservateurs (l'actuel PDC) associés au parti des paysans, artisans et bourgeois (le PAB, devenu l'UDC). Au cours d'un long processus, ces forces se sont redéployées. Aujourd'hui, la droite forte est représentée par l'UDC populiste, et s'inscrit ainsi dans la tendance européenne.

L'effondrement des partis du centre tient surtout à leur absence de contours. Ils n'ont pas réussi à regrouper leurs forces avec le PDC. Il n'est pas exclu non plus que la résurgence des Verts libéraux et du PBD soit passagère. Il y a toujours eu en Suisse des partis qui enregistrent un certain temps des victoires surprenantes avant de disparaître. L'Alliance des Indépendants en est un exemple éloquent.

Les problèmes actuels liés aux réfugiés et le renforcement de la politique migratoire qui en découle ont porté un coup fatal aux concurrents de l'UDC. Tous les autres sujets politiques tels que l'environnement, la sortie du nucléaire ou les questions sociales sont passés au second plan, ce qui a aussi pesé sur le résultat des Verts. Les incertitudes sur l'avenir économique ont de nouveau apporté des voix au PLR. En effet, beaucoup d'électeurs se sont réfugiés vers ce parti qui défend traditionnellement des valeurs économiques.

Stabilité au Conseil des États

Un deuxième tour sera nécessaire dans de nombreux cantons: 19 sièges n'ont pas pu être pourvus lors du premier tour.

La composition politique définitive de l'Assemblée fédérale ne sera connue qu'après le deuxième tour dans 12 cantons pour les élections au Conseil des États. Le 18 octobre en effet, seuls 27 des 46 sièges ont été attribués, à savoir huit aux libéraux-radicaux, sept au PDC, six au PS et cinq à l'UDC. Le Schaffhousois sans parti Thomas Minder, le père de l'initiative contre les rémunérations abusives couronnée de succès, a lui aussi été réélu. Le PDC et les Verts libéraux ont tous deux perdu un siège.

Habituellement, la situation au Conseil des États est plutôt stable; aucun changement considérable ne devrait intervenir, pas plus qu'un glissement vers la droite comparable à celui qu'a connu le Conseil national.

Il est toutefois possible que le PLR conteste la suprématie traditionnelle du PDC. Mais la vraie question est de savoir si le PS parviendra, lors du prochain tour, à conserver les 11 sièges acquis il y a quatre ans. Et ses chances sont bien réelles: à Zurich, le candidat socialiste Daniel Jositsch a été élu dès le premier tour, à la surprise générale. Cela dit, l'UDC peut également encore nourrir de bons espoirs. À Berne, toutefois, le directeur de campagne nationale de l'UDC, le conseiller national Albert Rösti, n'arrive qu'en troisième position, derrière les deux conseillers aux États en place, Werner Luginbühl (PBD) et Hans Stöckli (PS). L'UDC a manifestement plus de peine à imposer ses candidats dans le système majoritaire uninominal. (JM)

Tension maximale pour l'élection du Conseil fédéral le 9 décembre

Le renouvellement intégral du Conseil fédéral s'annonce passionnant. Vainqueur des élections au Parlement, l'UDC revendique un deuxième siège, ce qui pourrait réussir avec des candidats modérés. L'élection serait facilitée si Eveline Widmer-Schlumpf renonçait à un nouveau mandat. Le mauvais résultat du PBD, son parti, met la conseillère fédérale élue en 2007 sous forte pres-

sion. Si elle se représente, le PS, les Verts, le PDC, le PBD, le pvl et le PEV pourraient tenter de sauver son siège en argumentant que le centre a aussi droit à un représentant. L'UDC et le PLR plaident en faveur d'une «formule magique arithmétique»: les trois plus grands partis ont droit à deux sièges au Conseil fédéral et la quatrième force politique à un. Autrement dit 2 UDC, 2 PLR, 2 PS et 1 PDC.

La répartition des sièges au Conseil des États avant les élections du 18 octobre 2015

